

Avignon, le 2 mars 2020

Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré,
s/c de Mesdames et Messieurs les principaux de collège,

s/c de Monsieur le directeur de l'EREA,

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale chargés de circonscription

Pôle 1^{er} degré -
Ressources Humaines
(P1D)

Dossier suivi par

Marie-Ange LABERTRANDIE
Correspondant handicap relais

04 90 27 76 27
correspondant-handicap84
@ac-aix-marseille.fr

Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ
bureau mouvement

04 90 27 76 44
04 90 27 76 22
ce.mouvement-84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Mouvement départemental 2020 – demande de bonification au titre du handicap

Références : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances,
la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 – art 60

BO n°42 du 13 novembre 2014

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires citées en référence, une bonification peut être accordée aux enseignants en situation de handicap.

Seuls peuvent prétendre à une bonification au titre du handicap les bénéficiaires de l'obligation d'emploi, prévue par la loi du 11 février 2005 précitée.

La loi a élargi le champ des bénéficiaires et prend en compte la situation personnelle des agents titulaires, celle de leur conjoint bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ou de leur enfant reconnu handicapé ou malade.

Les personnels concernés par cette procédure doivent se faire connaître, en adressant le formulaire ci-joint accompagné des pièces demandées, de préférence par envoi recommandé avec A/R **pour le lundi 30 mars 2020, délai de rigueur**, à :

DSDEN de Vaucluse
P1D – Correspondant handicap 84
49, rue Thiers
84077 Avignon cedex 04.



Christian PATOZ

DOSSIER DE DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP
MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2020

A envoyer à la DSDEN de Vaucluse – pôle 1^{er} degré pour le lundi 30 mars 2020

Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)

NOM : Prénom :

Date de naissance : Situation de famille :

Nombre et âge des enfants à charge :

- Affectation actuelle : école :

ville :

Modalité d'affectation (*entourer la mention correspondant*) : TPD / AFA / PRO

Nature de poste (*à entourer*) : ECMA / ECEL / DIR / TRS / TR / brigade / spécialisé :

- Domicile : ville : Tél. :

Situation administrative (*à entourer*) : activité normale, stagiaire, CLM, CLD, poste adapté,
congé parental, disponibilité, détachement,

Personne concernée :

Intéressé(e)

Conjoint

Enfant

Date de l'obtention de la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)
ou enfant handicapé ou malade :

Le dépôt de demande auprès de la MDPH n'est plus recevable.

➤ **Pièces à joindre :**

✓ sous enveloppe close portant la mention « PLI CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU
MEDECIN DE PREVENTION » :

- un courrier motivé au médecin de prévention
- les justificatifs de la situation à étudier : certificats médicaux, pathologie exacte, suivi
médical, l'évolution prévisible...
- tout justificatif attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'intéressé.

✓ hors de l'enveloppe accompagnant ce formulaire :

- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou la carte d'invalidité.
- courrier motivé à Monsieur le directeur académique détaillant le type de vœux envisagés
(DIR/ECMA/ECEL/TR/Spécialisé etc.) et le secteur géographique.

Il est fortement recommandé d'élargir ses vœux en formulant au moins un vœu commune.

Cadre réservé à l'administration :

Date d'arrivée de la demande :

Date de transmission au médecin de prévention :

Dossier suivi par
Marie-Ange LABERTRANDIE
Correspondant handicap relais

04 90 27 76 27
correspondant-handicap84
@ac-aix-marseille.fr

Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ
bureau mouvement

04 90 27 76 44
04 90 27 76 22
ce.mouvement-84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs